



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 393/2026
Date de la séance du CE : 29 avril 2026
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2026.STA.431
Classification : Non classifié

Élections de renouvellement général du Grand Conseil et du Conseil-exécutif du 29 mars 2026. Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil. Propositions

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil :

1. De prendre connaissance du rapport du Conseil-exécutif du 29 avril 2026 sur les élections de renouvellement général du 29 mars 2026 ainsi que des résultats de l'élection du Conseil-exécutif validés par arrêté du Conseil-exécutif du 29 avril 2026.
2. De valider les résultats de l'élection du Grand Conseil du 29 mars 2026 publiés dans les feuilles officielles cantonales du 8 avril 2026, conformément à l'article 33, alinéa 1, lettre a de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Grand Conseil

Pièces jointes
– Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil